

4 OPTIONS POUR UNE ASSEMBLÉE DES COPROPRIÉTAIRES

Simple, conforme et efficace

Forfait de base (inclus dans toutes les options)

- Accès à la plateforme d'assemblée virtuelle
- Intégration du registre des copropriétaires fourni par le Syndicat
- Envoi des codes d'accès individuels aux copropriétaires
- Préparation de la salle virtuelle (ordre du jour, vote(s), résolutions de compagnie, procurations)
- Rencontre préparatoire (30 minutes)
- Gestion de l'assemblée (3h / au-delà, l'excédent sera fonction des services choisis)
- Support technique 30 minutes avant et 30 minutes après le début de l'assemblée
- Documents d'assemblée remis au Syndicat



Rabais de 100\$ appliqué aux clients ayant déjà utilisé la plateforme Assemblée virtuelle

L'ASSEMBLÉE 100% VIRTUELLE PETITE COPROPRIÉTÉ

Forfait de base pour copropriété de 2 à 39 unités

L'ASSEMBLÉE 100% VIRTUELLE GRANDE COPROPRIÉTÉ

Forfait de base pour copropriété de plus de 40 unités

L'ASSEMBLÉE 100% PRÉSENTIELLE (avec votes numériques)

Forfait de base pour copropriété de 2 à 120 unités, plus :

- Déplacement en salle de l'équipe DJC pour l'assemblée
- Prise de vote sur tout type d'appareil numérique (téléphone intelligent Android ou iPhone)
- Tablette (iPad et autres) et accompagnement tout au long de celle-ci

L'ASSEMBLÉE HYBRIDE (présentiel et virtuel) sans matériel

Forfait de base plus :

- Pré-visite d'un technicien pour vérifier les connexion/débit internet de la salle réservée par le client
- Présence en salle de l'équipe DJC et des techniciens durant toute l'assemblée

2 420 \$

L'ASSEMBLÉE HYBRIDE (présentiel et virtuel) matériel inclus

Forfait de base plus :

- Pré-visite d'un technicien pour vérifier les connexion/débit internet de la salle réservée par le client
- Présence en salle de l'équipe DJC et des techniciens durant toute l'assemblée
- Matériel adapté au format hybride (micros, caméra, écran, rétroprojecteur)

L'ASSEMBLÉE HYBRIDE (présentiel et virtuel) dans une salle VIP clé en main disponible dans le centre-ville de Montréal – SUR DEMANDE

1 150 \$

3 600 \$



Ajoutez, au choix les services suivants :

| Rédaction du procès-verbal | 475\$ |
|---|---------|
| Présidence de l'assemblée par un avocat expert en droit de la copropriété | 1 150\$ |
| Accès à une salle de traduction simultanée (hors service des traducteurs, évalués à 1 850 \$) | 375\$ |
| Accès à la répartition des voix des absents aux présents | 500\$ |
| Support technique durant toute l'assemblée | 400\$ |

Suppléments à prévoir

- Taxes.
- Déboursés (impression papier si requis par le client optant pour l'assemblée 100% présentielle)
- Coût d'une révision juridique de l'avis de convocation, des demandes d'ajout et autres.
- Coût d'une assemblée de rattrapage en cas de défaut de quorum à la première convocation.
- Coût pour la tenue d'une assemblée de 2 syndicats en même temps (nous consulter)

